Réemploi systématique des déblais de chantier des espaces publics

Cadre de restitution : Étude de l'ADEME

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Etablissement Public d'Aménagement de Paris Saclay
6, boulevard Dubreuil
http://www.epaps.fr

Mots-clés: Espace privé ENTREPRISE, , COLLECTIVITES LOCALES, REEMPLOI, DECHET DE CHANTIER,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans le cadre du projet d'aménagement du plateau de Saclay, un des principaux enjeux concerne la gestion des déblais de chantier et notamment des terres excavées. L'enjeu est d'autant plus important en Île-de-France où une pénurie de matériaux de construction se profile.

Partant de ce constat, l'Etablissement Public d'Aménagement de Paris Saclay (EPA Paris-Saclay) a réalisé un travail amont pour l'établissement d'une vue d'ensemble des besoins en matériaux de construction, d'une part, et des quantités de déchets qui seront produits tout au long du chantier, d'autre part, pour identifier les leviers qui permettront de réduire et les uns et les autres.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Dans le sud du plateau, sur les chantiers de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Quartier de l'École polytechnique comme dans celle de Moulon, l'Etablissement Public d'Aménagement de Paris Saclay (EPA Paris-Saclay) s'est donc engagé dans le réemploi systématique des déblais de chantier des espaces publics, et ce pour répondre à plusieurs objectifs :

Objectifs économiques

Eviter les dépenses liées à l'évacuation et la mise en dépôt des matériaux

Minimiser les dépenses liées à l'acheminement de matériaux d'apport extérieur au chantier

Objectifs environnementaux

Limiter la pression sur les ressources dans une zone à forte tension et par conséquent limiter les impacts associés à l'extraction des matériaux neufs

Eviter les impacts d'une évacuation et d'une mise en dépôt de ces matériaux

Réduire les émissions de GES liées au transport de matériaux neufs

Résultats quantitatifs:

Concernant les volumes, pour les premiers chantiers d'espaces publics de la ZAC du quartier de l'école Polytechnique en 2015 :

La totalité de la Terre végétale excavée a été récupérée : 60% des volumes ont été réutilisés (soit 21 321 m3), le reste étant stocké pour les besoins des futurs chantiers (12 400 m3)

La totalité des limons excavés a été récupérée : près de 50% des volumes ont été réutilisés (soit 47 140 m3) et le reste stocké

La moitié des argiles a été réutilisée et l'autre moitié évacuée

D'un point de vue économique, le réemploi des terres permet approximativement de diviser par deux le cout total d'une évacuation en décharge et d'un apport de matériaux sur chantier.

Résultats qualitatifs :

Les végétaux mis en œuvre dans le cadre du projet d'aménagement, plantations indigènes au plateau de Saclay, se développent dans un sol aux caractéristiques physico-chimiques adaptées.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Pour permettre un déroulé optimal du réemploi des terres, un certain nombre de freins a dû être levé :

Comment faire face aux contraintes logistiques liées au réemploi ?

Création de plateformes temporaires d’entreposage à proximité des chantiers

Les chantiers produisant du déblai et ceux nécessitant du remblai étant rarement concomitant, il a été nécessaire de mettre en place des plateformes d’entreposage. L’EPA Paris Saclay a donc prévu deux plateformes mutualisées à proximité des chantiers : l’une, d’une capacité de 25 000 m3, pour stocker la terre végétale préalablement décapée, stockée en andains, et qui sera entièrement réutilisée pour les espaces verts du quartier ou les bandes végétales des voiries plantées ; l’autre, d’une capacité de 90 000 m3, pour stocker les limons qui seront traités à la chaux puis utilisés comme matériaux de structure de chaussée des voiries des ZAC.

Gestion « en relais » des plateformes d’entreposage

Pour lever les freins sur les responsabilités des différents acteurs utilisant les plateformes (émetteur et receveur de terres), l’EPA Paris Saclay a mis en place une gestion alternée de ces plateformes. L’entreprise en charge des terrassements est dans un 1er temps responsable de la gestion de la plateforme et de la caractérisation des matériaux stockés. Dans un second temps, après constat des quantités stockées, la plateforme est remise en gestion à l’entreprise chargée de réemployer les matériaux. Cette responsabilité tournante est inscrite dans les différents cahiers des charges.

Comment surmonter la défiance des acteurs vis-à-vis des produits de réemploi ?

Obligation de recourir à des pratiques de réemploi dans les prescriptions des travaux

Les pratiques de réemploi des terres n’étant pas forcément systématiques chez les entreprises et les Maîtres d’Œuvre, l’EPA Paris-Saclay impose l’utilisation des terres récupérées dans les prescriptions des cahiers des charges.

Année principale de réalisation:

2015

Moyens humains :

Moyens humains engagés similaires à un chantier traditionnel.

Moyens financiers :

Moyens financiers engagés similaires à un chantier traditionnel.

Moyens techniques :

Moyens techniques engagés similaires à un chantier traditionnel

Partenaires moblisés :

Maître d’Œuvre

OPC

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Opération reproductible pour toute opération d'aménagement par les acteurs publics et privés.

Il est nécessaire de disposer de foncier à proximité des chantiers pour permettre un stockage des terres.

Difficultés rencontrées :

L'organisation des responsabilités de la gestion des plateformes a été anticipée et réfléchie en amont puis inscrite dans les cahiers des charges.

Recommandations éventuelles:

Il est préférable de réaliser la caractérisation et le tri des matériaux au fil de l'eau du terrassement pour s'assurer de leur réemploi avant envoi vers la plateforme de stockage temporaire.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **juin 2016**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE